

Le collège est « l'homme malade du système » LA FAUTE AUX GOUVERNEMENTS SUCCESSIFS !

Le ministre annonce une énième réforme

Le ministre Pape NDiaye veut s'attaquer au collège qui est d'après lui « l'homme malade » du système, et ce n'est en rien la faute des personnels qui bon gré mal gré font leur maximum, mais c'est surtout la faute aux contre-réformes.

Le ministre dit que le niveau baisse en mathématiques et en langues. Et d'affirmer que pour les mathématiques ce ne serait qu'une question de « méthode pédagogique ».

Faut-il rappeler au ministre que pour pallier aux problèmes de niveau en maths dans la réforme calamiteuse de lycée Blanquer, le ministre est obligé d'ajouter des heures de mathématiques dans le tronc commun. Pour améliorer le niveau ne faut-il pas commencer par cela ?

Faut-il rappeler au ministre la suppression des postes dans le second degré malgré l'augmentation des effectifs ? Faut-il lui rappeler que dans les collèges, les professeurs de langues et de mathématiques font cours à des groupes pouvant aller au-delà de 31 élèves. Ne faut-il pas remettre des heures disciplinaires ?

Faut-il rappeler qu'avant la réforme du collège de 2016, les enseignants de mathématiques via les AP ou ATP pouvaient faire du soutien en maths en plus des heures de cours ce qui a disparu avec cette réforme ?

Faut-il rappeler qu'avec l'école inclusive sans moyens, et la suppression de places en IME, en ITEP, en SEGPA, les élèves à besoin particuliers sont de plus en plus nombreux dans les classes parfois sans AESH ? Que ces élèves requièrent une attention toute particulière surtout lorsqu'ils sont sans AESH et ce qui laisse moins de temps pour s'occuper de l'enseignement disciplinaire.

Donc pour le ministre ce n'est qu'un problème de méthode. Cela rappelle les évaluations des établissements où les enseignants doivent faire mieux avec moins ! Cela rappelle l'expérimentation de Marseille, avec la destruction programmée de l'École de la République ! Ce que veulent les enseignants ce ne sont pas des expérimentations, ce sont des heures de cours, ils veulent pouvoir travailler dans des conditions sereines afin de pouvoir transmettre un savoir disciplinaire aux élèves !

Ce que propose le gouvernement (via la circulaire de rentrée) est d'expérimenter de « nouvelles organisations pédagogiques en classe de sixième pour mieux accompagner la transition entre l'école et le collège, [...] ». Cela permettrait aux professeurs des écoles d'intervenir en collèges et de casser un peu plus les statuts en préparant une future fusion entre PE et professeurs de collège...

Ce que propose le gouvernement c'est de créer « à partir de la 5^{ème}, une « demi-journée Avenir » hebdomadaire qui éveillera des vocations et améliorera leur orientation. Il s'agira de faire découvrir aux élèves de nombreux métiers, y compris des métiers techniques, manuels ou relationnels, afin de mettre en valeur toutes les formes d'intelligences, mais aussi des métiers du numérique ou de la transition écologique qui se multiplieront demain ». Et il faudrait faire cela en lieu et place des heures disciplinaires ? Et dans quel but ? Préparer les élèves à la réforme de voie professionnelle pour pouvoir recruter plus d'apprentis au détriment des lycées professionnels ?

Le SNFOLC appelle les personnels à se réunir et à prendre position pour :

- ▶ La création de postes statutaires à tous les niveaux (enseignants, CPE, PsyEN, AESH, AED ...)
- ▶ Dire oui à l'École de la République qui instruit et non à l'école territorialisée
- ▶ Dire non à une nouvelle réforme du collège qui détricoterait encore un peu plus l'École de République et les statuts